

Grand Prix V.I.E. Entreprises 2021 : les V.I.E, une diversité de talents pour la relance

Publié le 1 juillet 2021

Le Medef, Business France et les CCE, avec le Club VIE, ont décerné 8 Grand Prix V.I.E Entreprises

Export et jeunesse ont été à l'honneur de la 4e édition du Grand Prix V.I.E Entreprises co-organisé par le Medef, Business France et les Conseillers du Commerce extérieur de la France avec le Club V.I.E.

Lors de cet évènement qui s'est tenu au Medef le 1er juillet 2021 **en présence de Franck Riester**, Ministre délégué Chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, et des acteurs à l'export et des RH en France, **8 sociétés championnes à l'international, utilisatrices du Volontariat International en Entreprise (V.I.E), ont été distinguées dans les catégories** suivantes :

Start-up : Lingua Custodia - **TPE/PME** : Autobiz SA - **ETI** : Armor Group - **Grande entreprise** : Plastic Omnium - **Le V.I.E, solution anti-crise** : NBC - Le V.I.E, solution pour la relance : Xperts Council - **Diversité des Talents V.I.E - Catégorie PME / ETI** : Klanik - **Diversité des Talents V.I.E - Catégorie Grande entreprise** : Natixis.

La remise de ces Grands Prix V.I.E Entreprises a également été l'occasion d'illustrer au travers de témoignages, en quoi cette **solution RH unique** est **efficace pour l'internationalisation des entreprises et un accélérateur de carrière pour les jeunes de tous profils**. **100 000 jeunes** ainsi été mis en relation avec **8 000 entreprises** depuis 20 ans grâce au V.I.E

Le V.I.E : un dispositif anti-crise efficace

Malgré la crise sanitaire et la fermeture de nombreuses frontières, plus de 5 000 jeunes ont pu partir depuis mars 2020 en mission V.I.E. 7 300 jeunes V.I.E sont actuellement en poste dans une centaine de pays. **Et le nombre de nouveaux courants d'affaires qu'ils ont générés pour le compte des entreprises s'est maintenu au même niveau qu'en 2019** ; et ce grâce aux capacités d'adaptation des entreprises et aux mesures d'accompagnement mises en place pour faire face à un contexte international inédit.

Le V.I.E et la diversité des talents, piliers du plan de relance Export

Dans le cadre du Plan de relance Export, **le soutien au Programme V.I.E a été renforcé avec l'octroi de « Chèques Relance V.I.E » d'un montant forfaitaire de 5 000 € par mission V.I.E destiné aux PME et ETI visant à répondre à une double ambition : faciliter la reprise des activités des entreprises sur les marchés étrangers et favoriser l'insertion professionnelle de jeunes talents de tous horizons**.

Les grandes entreprises qui choisissent des candidats issus de formations courtes ou des jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont ainsi éligibles au chèque relance V.I.E. **Un moyen de donner à davantage de jeunes la possibilité d'acquérir une expérience internationale unique !**

A cette occasion, M. Franck Riester, Ministre délégué Chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité a déclaré : *« Avec le Grand Prix VIE, nous récompensons l'énergie de nos jeunes et l'engagement de nos entreprises à leurs côtés ! C'est parce que le Volontariat international en entreprise est une chance pour l'emploi et pour l'export que nous en avons fait un outil central du volet export de France Relance avec le Chèque VIE, qui permet à toutes les*

entreprises de s'appuyer sur nos jeunes talents de tous les horizons pour se projeter à l'international. »

[>> Télécharger le palmarès complet des Grand Prix V.I.E Entreprises 2021 au format PDF](#)